

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU DOMAINE-DU-ROY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES**

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 SEPTEMBRE 2026

À une séance régulière du conseil municipal légalement tenue le 9 septembre 2026 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, sous la présidence de son honneur M. le maire Marc Deschênes.

Sont également présents, les membres du conseil:

Christian Verreault, siège #1
Myriam Cloutier, siège #2
Émilien Girard, siège #3
Yvon Deschênes, siège #4
Anne-Marie Tanguay, siège #5
Annie Girard, siège #6

Formant quorum.

.....

Ordre du jour

OUVERTURE

Ouverture de la séance par monsieur le maire

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 10 août 2026
- 1.3 Approbation de la liste de correspondance et documents reçus au 31 août 2026
- 1.4 Rapport général du maire
- 1.5 Adoption de la grille tarifaire de location de salle communautaire
- 1.6 Adhésion 2026-2027 – Camping Québec
- 1.7 Participation à la démarche *Trajectoire de développement municipal de la MRC du Domaine-du-Roy*
- 1.8 Demande au Fonds régions et ruralité, volet 4 – Axe soutien à la vitalisation
- 1.9 Autorisation d'intervention à RL Énergies – Tests de haute précision et installation d'un système de jaugeage automatique des réservoirs

2. FINANCES

- 2.1A Approbation des comptes à payer du mois d'août 2026
- 2.1B Certificat de disponibilité de crédit
- 2.2 Approbation du rapport budgétaire au 31 juillet 2026
- 2.3 Première période de questions

3. PERSONNEL

- 3.1 Nomination d'un officier municipal en bâtiment et en environnement

4. MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT, FOURNITURES

5. PROPRIÉTÉS ET ESPACES LOUÉS

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT ROUTIER

8. HYGIÈNE DU MILIEU

9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10. LOISIRS ET CULTURE

- 10.1 Résolution d'appui – Pérennisation de la route du Trou-de- la-Fée

OUVERTURE

Mot d'ouverture de la séance par M. le maire qui préside l'assemblée par la suite.

1. ADMINISTRATION

1.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résol. 2026-132

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu et pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay, appuyé par Mme la conseillère Annie Girard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé et présenté.

ACCEPTÉE

1.2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 AOÛT 2026

Résol. 2026-133

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance du 10 août 2026;

ATTENDU QUE la dispense de lecture est proposée;

ATTENDU QUE le document respecte le contenu des discussions ainsi que les décisions des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Christian Verreault, appuyé par Mme la conseillère Myriam Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance du 10 août 2026 soit approuvé tel que présenté et rédigé.

ACCEPTÉE

1.3 APPROBATION DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS REÇUS AU 31 AOÛT 2026

Résol. 2026-134

ATTENDU QUE la liste de correspondance et documents reçus au 31 août 2026 a été donnée aux membres du conseil municipal avant la réunion et qu'ils en ont pris connaissance;

ATTENDU QUE les questions soulevées par les conseillers et les conseillères ont reçu explications de la part du directeur général adjoint;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Yvon Deschênes, appuyé par M. le conseiller Émilien Girard et résolu à l'unanimité des conseillers que la liste de correspondance et documents reçus au 31 août 2026 soit acceptée telle que présentée et rédigée.

ACCEPTÉE

1.4 RAPPORT GÉNÉRAL DU MAIRE

- ➔ Une séance plénière avec le Conseil municipal;
- ➔ Rencontre avec Mme la députée, Nancy Guillemette pour parler des besoins de l'Association des amis du Lac des Commissaires concernant l'entretien des chemins publics;
- ➔ Représentation au 100^e anniversaire de Desbiens;
- ➔ Rencontre avec un candidat aux élections provinciales;
- ➔ Rencontre avec la MRC DDR concernant le programme Trajectoire;
- ➔ Rencontre avec les maires des municipalités voisines pour discuter des besoins et du partage de services potentiel;
- ➔ Rencontres citoyennes;
- ➔ Mention de félicitations à M. Alain Doyon et son équipe de bénévoles pour l'organisation d'événements dans la municipalité.

1.5 ADOPTION DE LA GRILLE TARIFAIRE DE LOCATION DE SALLE COMMUNAUTAIRE

Résol. 2026-135

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire et gestionnaire de la salle communautaire située sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite établir une grille tarifaire claire, uniforme et équitable pour les différentes utilisations et locations;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Myriam Cloutier, appuyé par Mme la conseillère Annie Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la nouvelle grille tarifaire de location de salle communautaire et que les tarifs prévus à ladite grille soient applicables à compter du 10 septembre 2026.

ACCEPTÉE

1.6 ADHÉSION 2026-2027 – CAMPING QUÉBEC

Résol. 2026-136

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-Sales est propriétaire et gestionnaire du Camping municipal de Saint-François-de-Sales;

ATTENDU QUE Camping Québec est une association reconnue représentant les exploitants de terrains de camping au Québec et offrant notamment des services d'accompagnement, d'information, de promotion et de représentation auprès des membres;

ATTENDU QUE l'adhésion à Camping Québec permet au camping municipal de bénéficier des différents services, outils et avantages liés à l'exploitation et à la promotion d'un terrain de camping;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay, appuyé par M. le conseiller Christian Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le renouvellement de l'adhésion à Camping Québec pour la période 2026-2027, au montant de 1 016,49\$, plus les taxes applicables.

ACCEPTÉE

1.7 PARTICIPATION À LA DÉMARCHE TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL DE LA MRC DOMAINE-DU-ROY

Résol. 2026-137

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-Sales souhaite se doter d'une vision claire et partagée de son développement pour les prochaines années;

ATTENDU QUE la démarche Trajectoire de développement municipal proposée par la MRC du Domaine-du-Roy vise à accompagner les municipalités dans l'élaboration d'un portrait du territoire, d'une vision d'avenir, de priorités d'action et d'un plan de mise en œuvre;

ATTENDU QUE cette démarche favorise la mobilisation des élus, des citoyens et des partenaires du milieu autour d'objectifs communs;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-Sales reconnaît l'importance de planifier son développement de manière cohérente et durable en fonction des besoins de sa communauté;

ATTENDU QUE la MRC du Domaine-du-Roy offre un accompagnement comprenant l'animation des ateliers, la fourniture de données et d'outils ainsi qu'un soutien à la réalisation de la démarche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay, appuyé par Mme la conseillère Myriam Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'ADHÉRER à la démarche Trajectoire de développement municipal proposée par la MRC du Domaine-du-Roy;

DE CONFIRMER l'engagement du conseil municipal à participer activement aux différentes étapes de la démarche;

DE RENDRE DISPONIBLE les ressources matérielles et logistiques nécessaires à la tenue des rencontres, notamment une salle, un projecteur, les équipements audiovisuels et tout autre matériel requis;

DE FAVORISER la présence et la participation des élus municipaux aux rencontres ciblées dans le cadre de la démarche;

DE COLLABORER aux activités de consultation, de réflexion, de priorisation et aux initiatives découlant de la démarche dans la mesure des capacités de la Municipalité;

DE DÉSIGNER Mme Myriam Cloutier à titre de personne responsable du suivi du dossier auprès de la MRC du Domaine-du-Roy;

DE PRENDRE ACTE que la MRC du Domaine-du-Roy offrira un accompagnement professionnel comprenant l'animation des ateliers, le soutien technique et l'accompagnement de la démarche, sans frais pour la Municipalité;

DE PRENDRE ACTE que la MRC du Domaine-du-Roy n'assumera aucun engagement financier relativement à la démarche.

ACCEPTÉE

1.8 DEMANDE AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ, VOLET 4 – AXE SOUTIEN À LA VITALISATION

Résol. 2026-138

ATTENDU QUE les éléments nécessaires à la présentation d'un projet au *Fonds régions et ruralité, volet 4 – axe soutien à la vitalisation* de la MRC du Domaine-du-Roy doivent avoir des effets structurants pour le milieu à savoir le développement et la prospérité des collectivités et renforcer leur pouvoir d'attraction;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-Sales désire présenter un projet de relance de son poste d'essence et d'autoriser dans l'enveloppe locales *Fonds régions et ruralité, volet 4 – axe soutien à la vitalisation* un montant de 20 000\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Émilien Girard, appuyé par M. le conseiller Yvon Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-François-de-Sales présente un projet au *Fonds régions et ruralité, volet 4 – axe soutien à la vitalisation* de la MRC du Domaine-du-Roy et autorise le débours de 20 000\$ dans son enveloppe locale du *Fonds régions et ruralité, volet 4 – axe soutien à la vitalisation* pour le projet de relance de son poste d'essence;

QUE le maire, M. Marc Deschênes et le directeur général, M. Jean-Pierre Tremblay, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tout document relatif.

ACCEPTÉE

1.9 AUTORISATION D'INTERVENTION À RL ÉNERGIES – TESTS DE HAUTE PRÉCISION ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE JAUGEAGE AUTOMATIQUE DES RÉSERVOIRS

Résol. 2026-139

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-Sales souhaite la réouverture de son poste d'essence et qu'elle entreprend des démarches pour cette potentielle réouverture;

ATTENDU QUE le président de RL Énergies, M. Éric Larouche, a été rencontré afin de sonder son intérêt de partenariat au projet et d'établir les prochaines étapes à réaliser avant de connaître la faisabilité d'une réouverture;

ATTENDU l'expertise de M. Larouche dans le domaine et l'intérêt signalé à la Municipalité de participer au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Yvon Deschênes, appuyé par Mme la conseillère Annie Girard et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser RL Énergies à intervenir sur les lieux afin de réaliser les travaux suivants:

- Réaliser les tests de haute précision sur les réservoirs et les lignes, représentant des coûts estimés à 10 000\$;
- Installer un système de jaugeage automatique pour tous les réservoirs, représentant des coûts estimés à 20 000\$, sous condition que les tests de haute précision s'avèrent concluants.

ACCEPTÉE

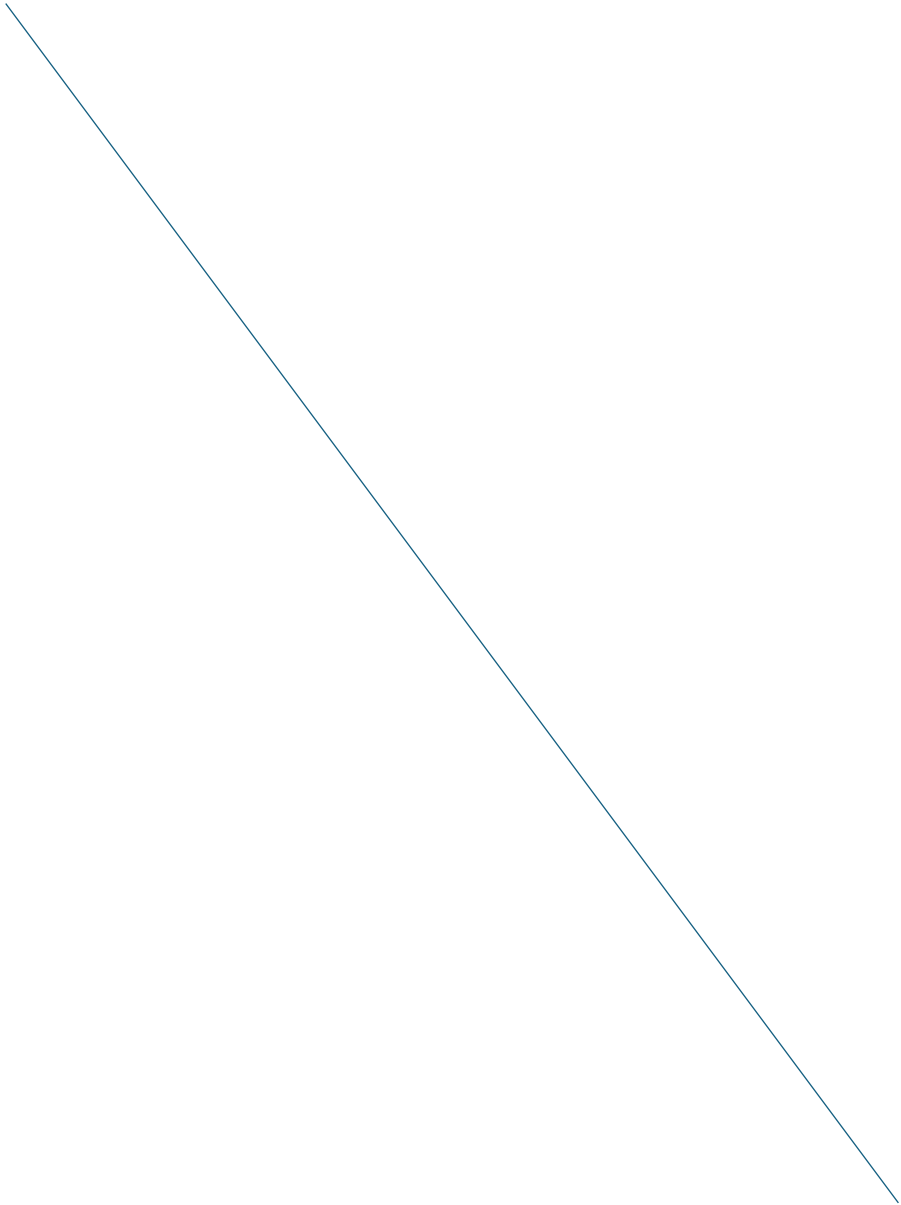
2. FINANCES

2.1A APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AOÛT 2026

Résol. 2026-140

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des comptes à payer du mois d'août 2026;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Myriam Cloutier, appuyé par M. le conseiller Christian Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer d'août 2026 suivants soient approuvés :



Comptes à payer Août 2026		
Fournisseur	Description	Montant
1 AUTO-SÉCUR	ABONNEMENT À LA CENTRALE	168,00 \$
2 AUCIE BLANCHETTE	SOIRÉE MUSICALE (CAMPING)	250,00 \$
3 CAIN LAMARRE	HONORAIRES PROFESSIONNELS	370,80 \$
4 CHAÎNE DE TRAVAIL ADAPTÉ	ENTRETIEN MÉNAGER (JUILLET)	956,59 \$
5 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS		130,00 \$
6 FONDS D'INFORMATION	AVIS DE MUTATION	18,00 \$
7 FORESTIÈRE JFS GAGNON	SAC DE BOIS POUR FOYER	388,05 \$
8 IGA GRAVEL & FILLE	ALIMENTS CAMPING (CANTINE ET ÉPLUCHETTE)	298,39 \$
9 LAURIER GIRARD	TRAPPE CASTORS	700,00 \$
10 MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD	FORMATION DES ÉLUS	2 788,28 \$
11 SENTIER PÉDESTRE OUAÏACHOUAN	SUBVENTION DES MUNICIPALITÉS	5 000,00 \$
12 SPO ÉLECTRIQUE	ÉLECTRICITÉ CAMPING	821,39 \$
13 TOURISME SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	ADHÉSION RÉGULIÈRE ANNUELLE (CAMPING)	508,19 \$
14 ZOO SAUVAGE	SORTIE CAMP DE JOUR	324,01 \$
Total des chèques		12 721,70 \$
VIREMENT		
15 ALAIN DOYON	DÉPLACEMENTS / ACHATS CAMPING	901,69 \$
16 AGENCE COMICO	SPECTACLE MAXIM MARTIN	1 437,19 \$
17 AUCIA DALLAIRE	DÉPLACEMENTS / ACHATS CAMP DE JOUR	169,08 \$
18 BELL CANADA		329,48 \$
19 BENEVA	ASSURANCES	858,11 \$
20 BUROPTOCITATION	TRAITEMENTS DE DONNÉES (COPIES)	168,07 \$
21 CLUB SOCIAL		54,00 \$
22 CUIZEN	CAMPING (CANTINE/ BRUNCH)	981,39 \$
23 ÉQUIPEMENT & PIÈCES J.C.L.	ENTRETIEN DES VÉHICULES	1 578,02 \$
24 EUROFINIS	ÉCHANTILLONS D'EAU POTABLE ET USÉE	986,72 \$
25 GAZONNIÈRE DE NORMANDIN	GAZON ET ENGRAIS	442,65 \$
26 HOME HARDWARE	ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES	491,83 \$
27 HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	4 812,27 \$
28 LOCATION D'ÉQUIPEMENT MAXIMUM	TOILETTE CHIMIQUE ET VIDANGE	458,03 \$
29 LOUANE LANDRY	ACHATS ET DÉPLACEMENTS	445,75 \$
30 MINISTÈRE DU REVENU	REMISES	13 369,80 \$
31 MRC DOMAINE-DU-ROY	QUOTES PARTS	11 497,28 \$
32 MUNICIPALITÉ LAC-BOUCHETTE	PRÊT DE PERSONNEL / CAHIER DE NORMES	1 065,17 \$
33 PRODUIT BCM	TUYAUTERIE ET ASPHALTE	3 457,87 \$
34 RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISES	5 173,82 \$
35 RENAUD-BRAY	LIVRES BIBLIOTHÈQUE	121,54 \$
36 ROBTAILLE ÉQUIPEMENT	COÛTE AU NIVELEUSE	679,05 \$
37 RREMQ	FONDS DE PENSION	3 133,24 \$
38 SECTION LOCALE 5162	SYNDICAT	594,12 \$
39 SOLUTION BURO	BILLET	21,90 \$
40 SOLUTION WEB	FRAIS DE RÉSERVATION	124,17 \$
41 TELUS	CELLULAIRE CAMPING / VOIRIE	238,86 \$
42 THIBEAULT JONATHAN	FRAIS DE DÉPLACEMENT	186,00 \$
43 UAP	ENTRETIEN DE VÉHICULES	643,94 \$
44 VILLAGE VACANCES VALCARTIER	SORTIE CAMP DE JOUR	928,17 \$
45 VILLE DE ROBERVAL	SÉCURITÉ PUBLIQUE	15 281,00 \$
46 VISA	POSTE CANADA / FOURNITURES	407,70 \$
47 VISION INFORMATIK	FACTURATION MENSUELLE	444,95 \$
Total des virements		71 482,86 \$
Salaires		
Dépôts salaires	Versé le 5 août	8 470,33 \$
Dépôts salaires	Versé le 12 août	9 867,53 \$
Dépôts salaires	Versé le 19 août	7 086,51 \$
Dépôts salaires	Versé le 26 août	6 415,38 \$
TOTAL SALAIRE		31 839,75 \$
Gand total		116 044,31 \$

ACCEPTÉE

2.1B CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Jonathan Thibeault, directeur général adjoint et greffier-trésorier, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Saint-François-de-Sales dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

Jonathan Thibeault,
Directeur général adjoint et greffier-trésorier

2.2 APPROBATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 JUILLET 2026

Résol. 2026-141

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu et pris connaissance du rapport budgétaire au 31 juillet 2026;

ATTENDU QUE le rapport budgétaire a été analysé par les membres du conseil en regard du pourcentage des dépenses encourues à la date du rapport;

ATTENDU QUE le rapport reflète la situation financière au 31 juillet 2026;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay, appuyé par M. le conseiller Yvon Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que le rapport budgétaire au 31 juillet 2025 soit accepté.

ACCEPTÉE

2.3 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens posent plusieurs questions à propos des sujets suivants :

- L'existence d'un comité responsable des activités du camping;
- Stationnement mal déneigé dans le secteur du Chemin du Moulin;
- Suivi concernant la demande d'éclairage de ce même stationnement.

Les élu(e)s et le directeur général adjoint répondent aux questions des citoyens.

3. PERSONNEL

3.1 NOMINATION D'UN OFFICIER MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Résol. 2026-142

ATTENDU QU'en date du 3 mai 2021, suivant la résolution #2021-59, la Municipalité de Saint-François-de-Sales a conclu une entente de mise en commun d'un service d'inspection municipal avec la MRC du Domaine-du-Roy;

ATTENDU QUE Monsieur Guillaume Jonckheere a été engagé par la MRC du Domaine-du-Roy et qu'il a débuté ses fonctions à titre d'officier municipal en bâtiment et en environnement (OMBE) le 3 février 2025;

ATTENDU QUE les honoraires chargés pour les services d'inspection sont basés sur le salaire et conditions prévues à la politique de travail de la MRC du Domaine-du-Roy;

ATTENDU QUE la MRC du Domaine-du-Roy facture ensuite les honoraires à la Municipalité de Saint-François-de-Sales;

ATTENDU QUE l'officier municipal en bâtiment et en environnement porte également le nom, le titre et les fonctions d'inspecteur, d'inspecteur municipal, d'inspecteur en bâtiment(s), d'inspecteur des bâtiments, d'inspecteur en bâtiment et en environnement, d'inspecteur agraire ou conciliateur-arbitre, d'inspecteur des cours d'eau, de fonctionnaire responsable de l'application des règlements, de fonctionnaire responsable de l'émission des permis et des certificats ou encore d'officier municipal;

ATTENDU QUE la Municipalité autorise et mandate l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour agir dans l'exercice de ses fonctions avec tous les pouvoirs et obligations que lui confèrent les lois ou règlements applicables pour cette fonction;

ATTENDU QUE la Municipalité autorise l'officier municipal en bâtiment et en environnement à signer tout avis ou constat d'infraction, ainsi que tout autre document à appliquer ou faire appliquer, de même que toute ordonnance, lorsqu'il agit dans l'exercice de ses fonctions pour le compte de la Municipalité de Saint-François-de-Sales;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay, appuyé par Mme la conseillère Annie Girard et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE NOMMER Monsieur Guillaume Jonckheere, afin qu'il occupe la fonction d'officier municipal en bâtiment et en environnement (OMBE), pour la Municipalité de Saint-François-de-Sales, et ce, selon les termes de l'entente de mise en commun intervenue avec la MRC du Domaine-du-Roy;

DE PRÉVOIR QUE le salaire et conditions applicables de même que les frais de déplacement, de voyage ou tout autres frais, occasionnés dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, sont ceux prévus à la politique de travail de la MRC du Domaine-du-Roy.

ACCEPTÉE

4. MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT, FOURNITURES

Aucun item.

5. PROPRIÉTÉS ET ESPACES LOUÉS

Aucun item.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun item.

7. TRANSPORT ROUTIER

Aucun item.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun item.

9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun item.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 RÉSOLUTION D'APPUI – PÉRENNISATION DE LA ROUTE DU TROU-DE-LA-FÉE

Résol. 2026-143

ATTENDU QUE le secteur du Trou de la Fée constitue un pôle récréotouristique important du Saguenay–Lac-Saint-Jean et que son accessibilité contribue aux retombées économiques et touristiques de l'ensemble de la région;

ATTENDU QUE la route du Trou-de-la-Fée dessert le Parc le Trou de la Fée ainsi que d'autres organisations, entreprises et activités à vocation touristique, récréative et économique;

ATTENDU QUE cette route constitue également un axe utilisé pour la pratique du quad et présente ainsi une vocation qui dépasse largement celle d'une simple route de desserte locale;

ATTENDU QUE l'offre touristique régionale repose sur la complémentarité de plusieurs attraits majeurs et distinctifs, notamment le Parc le Trou de la Fée, le Village historique de Val-Jalbert, le Zoo sauvage de Saint-Félicien et plusieurs autres sites, lesquels contribuent ensemble à la création de circuits touristiques et à l'allongement des séjours dans la région;

ATTENDU QUE la route du Trou-de-la-Fée constitue également le lien routier le plus direct entre la Ville de Desbiens et la Municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, de sorte que sa fermeture ou sa dégradation nuit aux échanges, au partage de services et aux possibilités d'entraide intermunicipale entre les deux communautés;

ATTENDU QUE plusieurs résidents de Desbiens possèdent dans ce secteur des lots à bois, des résidences secondaires ou d'autres propriétés, ce qui confère également à cet axe une fonction d'accès importante pour la population locale;

ATTENDU QUE parmi les différents accès possibles au secteur, le tracé empruntant la route du Trou-de-la-Fée à partir de Desbiens constitue le corridor le plus adapté aux besoins actuels et futurs des clientèles, organisations et activités desservies, notamment en raison de son accès direct au réseau routier principal;

ATTENDU QUE les accès alternatifs peuvent permettre d'assurer temporairement la continuité des déplacements, mais ne constituent pas une solution équivalente à un accès principal permanent, sécuritaire et fonctionnel;

ATTENDU QUE l'accès direct au secteur constitue également un enjeu de sécurité publique, puisque l'utilisation d'itinéraires alternatifs plus longs peut augmenter les distances à parcourir et les délais d'intervention des services d'urgence;

ATTENDU QUE la Ville de Desbiens assume des responsabilités importantes à l'égard de cette infrastructure alors que les activités desservies, les usagers et les retombées qui y sont associés revêtent un caractère supra local et régional;

ATTENDU QUE la pérennisation de la route du Trou-de-la-Fée doit conséquemment être considérée comme un enjeu de développement touristique, économique, territorial et de sécurité publique, et non

uniquement comme un enjeu d'entretien d'une infrastructure municipale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Myriam Cloutier, appuyé par M. le conseiller Christian Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-François-de-Sales reconnaisse l'importance régionale et supra locale de la route du Trou-de-la-Fée et de sa fonction de desserte récréotouristique;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-Sales reconnaisse que le tracé empruntant la route du Trou-de-la-Fée à partir de Desbiens constitue le corridor le plus adapté pour assurer un accès principal, sécuritaire, fonctionnel et pérenne au secteur;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-Sales appuie la Ville de Desbiens dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec visant la sécurisation, la réhabilitation et la pérennisation de la route du Trou-de-la-Fée;

QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable soit invité à analyser la fonction réelle de cet axe, son achalandage, sa vocation touristique et récréative, son importance pour la sécurité publique ainsi que sa classification et les mécanismes de financement pouvant être associés à sa pérennisation;

QUE le gouvernement du Québec soit invité à mettre en place, en collaboration avec la Ville de Desbiens et les partenaires gouvernementaux concernés, une enveloppe financière exceptionnelle permettant une intervention intégrée de sécurisation, de réhabilitation, de remise à niveau et de pérennisation de l'ensemble du corridor de la route du Trou-de-la-Fée, incluant notamment le secteur affecté par le décrochage ainsi que les autres portions de la route présentant des déficiences ou nécessitant des interventions;

QUE cette intervention vise à doter le secteur d'un lien routier durable et adapté à sa vocation réelle, à son achalandage, à son importance récréotouristique régionale ainsi qu'aux impératifs de sécurité publique;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la Ville de Desbiens.

ACCEPTÉE

11.VARIA

Aucun item.

12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTES

Des citoyens posent des questions à propos des sujets suivants :

- Approches faites par le directeur adjoint à la MRC DDR au sujet d'une demande financière pour l'entretien des chemins publics;
- Travaux forestiers dans le secteur à venir;
- Achat d'une faucheuse pour l'entretien des bords de chemins;
- Engagement financier sur trois ans pour le sentier Ouiatchouan;
- Suivi sur les inspections des fosses septiques;
- Droits de passage pour les sentiers de motoneige;
- Diminution de la limite de vitesse du Chemin du Moulin et de la Rue Bouchard.

Les élu(e)s et le directeur général adjoint répondent aux questions des citoyens et citoyennes.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résol. 2026-144

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée.

Il est 20 h 22.

ACCEPTÉE

Marc Deschênes,
Maire

Jonathan Thibeault,
Directeur général adjoint et greffier-trésorier

Je, M. le maire, Marc Deschênes, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.
